

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

15 Décembre 2017

OBJET : Budget Primitif 2018 : Délégation Bâtiments Départementaux

L'an deux mille dix-sept et le Vendredi quinze Décembre, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA,
Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET,
Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC,
Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI
MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard GAZAY,
Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI,
Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA,
Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN,
Richard MALLIE, Christophe MASSE, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ,
Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS,
Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX,
Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ,
Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Geneviève TRANCHIDA,
Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA,
Danielle MILON donne procuration à Patrick BORE,
Lionel ROYER-PERREAUT donne procuration à Marine PUSTORINO,
Josette SPORTIELLO donne procuration à Benoît PAYAN

ÉTAIT ABSENT :

Hélène GENTE-CEAGLIO

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017
PRESERVATION DES TERRITOIRES
RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS**

DÉLIBÉRATION

OBJET : Budget Primitif 2018 : Délégation Bâtiments Départementaux

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver l'ensemble des actions développées par la Délégation bâtiments départementaux dont l'exécution relève des services de la direction de l'architecture et de la construction ainsi que de la direction de la maintenance et de l'exploitation,
- d'approuver le montant des affectations et leurs modifications conformément aux annexes jointes au rapport,
- de donner délégation à la Commission permanente pour la mise en œuvre des décisions et pour procéder à tout éventuel complément ou modification d'affectations, ainsi que pour modifier ou compléter si nécessaire les modalités de réalisation des opérations décidées.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**